



Remboursement de frais

Saison 2026 / 2027

Informations

Toute demande de remboursement doit être, au préalable, visée par un responsable de la commission à l'origine de la créance.

Les remboursements par chèque seront disponibles au gymnase (*bannette dans l'armoire bleue*) la semaine suivante. Les remboursements par virement sont effectués au plus tard le mercredi suivant. N'hésitez pas à recourir à ce mode de paiement (*virement*) plus simple pour tous.

Coordonnées de la commission trésorerie : latreso.handstbrice@gmail.com

Demande de remboursement

NOM & Prénom :

Email :

Téléphone :

Motif :

Montant : €

Mode de règlement : ☐ Virement ☐ Chèque

(Pour les règlements par virement, la 1^{ère} fois, joindre un **RIB** ou l'envoyer par mail à latreso.handstbrice@gmail.com)

N'oubliez pas de **joindre vos justificatifs** (*originaux*) à votre demande de remboursement.

Signature :

Visa commission

☐ Technique ☐ Trésorerie ☐ Communication ☐ Performance ☐ Secrétariat

☐ Autre : (*précisez*).....

Rubrique comptable :

NOM & Prénom :

Signature :

Partie réservée à la Trésorerie

Date : Mode de règlement : ☐ Virement ☐ Chèque n°

Montant : Référence :